

Zone artisanale, le grand remaniement

Une activité en hausse, des besoins qui ont évolué... Lentement, la périphérie du village se réinvente.

La taille d'une agglomération ne fait rien à l'affaire. Tout territoire dédié à une activité particulière mais isolé du centre par une route à circulation dense - dans le cas présent la départementale -, souffre d'un sentiment de relégation. D'autant plus quand cet espace mêle professionnels et habitants.

Pensée il y a plus d'une quarantaine d'années pour offrir un espace financièrement accessible aux artisans, la zone qui leur était dédiée prévoyait, pour les mêmes raisons de coût, d'autoriser ces derniers à y construire leur habitation.

Mais la pression financière immobilière et des départs à la retraite ou des cessions d'entreprise ont conduit à un changement de population et donc d'usage, générant des conflits d'intérêts. Il est

particulièrement intéressant aujourd'hui, au prix des logements, de vendre sa maison d'un côté et son entreprise de l'autre, ce qui fait grincer bien des dents.

Les nouveaux propriétaires n'ayant pas d'activité professionnelle se plaignent de difficultés à stationner, du trafic des camions qui défoncent les voies, du bruit généré par les ateliers, de la mauvaise qualité des réseaux. Les professionnels, résidents ou non, ont également des revendications, semblables parfois.

Une faible marge de manœuvre

Un imbroglio dont Béatrice Turbé, première adjointe, tente de se dépêtrer, au moins « *en mettant à plat réseaux et voirie, en éliminant des résidus d'amiante, en gérant le stationnement, en adop-*

tant une signalisation plus qualitative, en rénovant les bas-côtés. Des travaux d'ampleur déjà commencés, qui vont perturber la vie de tous dans les mois à venir ». La marge de manœuvre de l'élue est faible, puisque la définition de la zone, à l'époque, est suffisamment floue pour empêcher tout retour en arrière.

« Zone », mot qui lui fait d'ailleurs froncer le nez et qu'elle aimerait pouvoir changer « *pour faire évoluer le regard qu'on porte à cet espace* » et prendre en compte sa réussite pour la vie du village. Le projet de création d'une extension du domaine, s'il est accepté, sera pour sa part verrouillé. Il n'y aura que des locaux agricoles, sans aucune dérogation possible. Se reposera donc le problème récurrent de l'accès au logement pour les travailleurs... ■ **Christine Brisson**



La requalification de la Zone d'activités de La Couarde n'est pas une mince affaire.
© D.R.